



Commune de Beauvilliers (28)



Culture

Les mares de Beauvilliers

Détails

Écrit par Laurence Jablonka
Catégorie : [Culture](#)
Publication : 3 janvier 2022
Affichages : 2494



Les mares de Beauvilliers, un espace naturel à préserver

Cet article permet de compléter les réponses au quiz du bulletin [municipal](#). Les réponses sont en vert. Cette année, ce sont les mares du village qui sont à l'honneur. La plupart des réponses se trouvent sur les panneaux érigés aux abords des mares et réalisés par le Conservatoire d'espaces Naturels Centre Val de Loire. On peut aussi en trouver juste en regardant ces points d'eau aménagés.



Les mares ont des caractéristiques particulières. Si elles peuvent être très peu profondes, parfois même presque sèches, **elles ne peuvent pas dépasser les deux mètres de profondeur** au-delà desquels la pénétration des rayons solaires est limitée. Nos mares sont assez petites, mais une mare est une étendue d'eau pouvant couvrir jusqu'à 5 000 m2.

À Beauvilliers, quatre mares sont entretenues, une dans le bourg, et trois dans les hameaux. Seule, celle de Mauloup, qui se trouvait **dans le virage de la rue du 19 mars 1962**, a été comblée. La mare de Mésangeon est privée, et donc pas communale. **La réponse était donc Beauvilliers, Vieil Allonnes, Hombières et Villereau.**

C'est dans la mare d'Hombières que le crapaud commun a élu domicile. Bien qu'on l'appelle « commun », cet aimable amphibien n'est pas si répandu que ça, si on considère qu'on est obligé de le protéger car on craint pour sa survie. Pendant l'année, vous ne le trouverez pas forcément dans la mare, c'est en période de reproduction, au début du printemps, qu'il se dirige vers l'eau. Comme ses collègues amphibiens, il se nourrit d'insectes et de petits animaux qu'il attrape avec sa langue collante. Dans les mares de Vieil Allonnes et de Beauvilliers, on rencontre un autre animal, l'alite accoucheur. **C'est un cousin du crapaud commun, un amphibien dodu** qui porte les œufs de la femelle autour de ses pattes arrières. En plus, il chante bien. Enfin, pour qui aime le chant du crapaud...

Sur l'herbe, à côté de la mare de Villereau, **l'espèce de monolithe est une borne** déplacée, elle n'a pas toujours été là. Elle indiquait une distance, comme nos bornes kilométriques, sur la route pavée romaine qui reliait Chartres à Orléans, à peu près sur le tracé de la 154. Cette "columna" n'est malheureusement pas gravée, comme l'étaient habituellement ces bornes leugaires (car établies à partir de lieues - leugas en latin). La lieue gauloise mesurait environ 2400 mètres.

Bien entendu, à la dernière question, **les trois réponses proposées étaient bonnes.** La troisième était évidente. Mais l'introduction de poissons n'appartenant pas à l'écosystème des mares ou nénuphars, à proscrire, peut pourtant partir d'une bonne intention. Toutefois, ces expériences ont déjà été menées dans d'autres mares, et des animaux ou végétaux introduits après l'établissement de la faune et la flore internes à la mare, peuvent altérer l'ensemble de la biodiversité existante. Quant aux nénuphars, ils grossissent très rapidement et empêchent les rayons du soleil de pénétrer dans les eaux.

À présent, la réponse des mots croisés.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	A	M	O	V	I	B	L	E	S
2		A	M	I	T	I	E	S	
3	A	U		S	A	L	V	E	S
4	P	L		I	L	L	E		I
5	H	O	M	B	I	E	R	E	S
6	T	U	I	L	E	S		S	E
7	E	P	E	E			N	E	S

[← Précédent](#)

[Suivant →](#)

Vous êtes ici : [Accueil](#) ▶ [Culture](#) ▶ Les mares de Beauvilliers

Menu principal



[Menu principal](#)

[Éditorial](#)
[Conseil municipal](#)
[Informations](#)
[Documents](#)
[Culture](#)
[Association La Beauvilloise](#)
[messagerie](#)
[Accès privé](#)

[Actes officiels \(Préfecture\)](#)
[Comcom Cœur de Beauce](#)
[Météo locale](#)
[Fourrière animale](#)
[Évasion FM](#)
[radio Intensité](#)
[La République du Centre](#)
[L'écho républicain](#)
[scolaire](#)
[Archives du site](#)
[poney & compagnie](#)
[Chambres à la ferme](#)
[Grumpy Bear's garage](#)

Login Form

	Identifiant
	Mot de passe

☐ Se souvenir de moi

[Connexion](#)

[Identifiant oublié ?](#)
[Mot de passe oublié ?](#)